



CIRCULAIRE N° 3510 DU 18/03/2011

CIRCULAIRE	Informative	Administrative	Projet
OBJET	PROGRAMME LANGUE ET CULTURE D'ORIGINE (LCO) – PARTENARIAT AVEC LE PORTUGAL – INSCRIPTION DES ÉCOLES INTÉRESSÉES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012		
DESTINATAIRE	Direction	Fondamental et secondaire	
RÉSEAUX	Tous		
PÉRIODE	Année scolaire 2011-2012		
ÉMETTEUR	Administration - Direction générale de l'Enseignement obligatoire		
SIGNATAIRE	Lise-Anne HANSE		
CONTACT	Christelle LADAVID (christelle.ladavid@cfwb.be)		
DOCUMENTS À RENVOYER	OUI		
DATE LIMITE D'ENVOI	27 avril 2011		
NOMBRE DE PAGES	4 pages et 2 annexes		
MOTS-CLÉS	Langue et Culture d'Origine – Programme LCO – Portugal - Éducation à la diversité culturelle – Ouverture aux cultures – Langue portugaise		

- À Monsieur le Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'Enseignement ;
- À Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des écoles maternelles et primaires ordinaires libres subventionnées ;
- Aux Directions des écoles maternelles et primaires ordinaires organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Directions ou Pouvoirs Organisateurs des écoles secondaires ordinaires organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs.

Pour information :

- Au Service général de l'Inspection ;
- Aux organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du programme « Langue et Culture d'Origine », j'ai le plaisir de vous communiquer les **modalités de participation spécifiques au partenariat avec le Portugal pour l'année scolaire 2011-2012.**

Ce programme de cours de langue et de culture portugaises est mis en œuvre dans le cadre d'une Charte de partenariat bilatérale spécifique que je vous invite à consulter sur le site Internet www.enseignement.be/lco.

Organisation des cours LCO

Deux types de cours sont proposés aux élèves de l'enseignement fondamental et secondaire :

1. Le cours de portugais s'adresse aux élèves dont les parents en ont manifesté le souhait. Ce cours facultatif est organisé en dehors de l'horaire obligatoire dispensé à tous les élèves. Il est assuré par un enseignant LCO portugais sur la base de deux ou trois heures de cours hebdomadaires. Il est accessible à tous les élèves quelles que soient leurs origines.

2. Le cours d'ouverture aux cultures est organisé sur la base d'une demande de participation au programme LCO du chef d'établissement ou du Pouvoir organisateur. Il suppose la volonté d'un ou plusieurs enseignants d'intégrer ce cours dans le cadre de leurs plans d'année et de leurs programmes.

Dans l'enseignement fondamental, le cours d'ouverture aux cultures est organisé dans une classe et il s'adresse à tous les élèves de cette classe. Il fait partie intégrante des activités et apprentissages organisés par l'instituteur, dans le cadre de la grille horaire hebdomadaire.

Dans l'enseignement secondaire, le cours d'ouverture aux cultures est organisé dans le cadre d'un ou plusieurs cours de la grille horaire et il s'adresse à tous les élèves qui suivent ce(s) cours. Il fait alors partie intégrante des activités et apprentissages relevant du (des) cours concerné(s).

Utilisant le témoignage privilégié de l'enseignant LCO quant à la culture portugaise, le cours d'ouverture aux cultures est **assuré conjointement par l'enseignant LCO et l'instituteur ou le professeur** et a pour objet de développer au bénéfice des élèves des classes concernées des activités d'**éducation à la diversité culturelle**.

Dispositions particulières

Si vous souhaitez développer le programme LCO avec un enseignant LCO portugais, j'attire votre attention sur les éléments suivants :

8 Traitement des demandes de participation introduites

Le partenaire portugais procédera à l'affectation des enseignants LCO portugais en fonction, d'une part, des nombres d'élèves concernés dans chaque école et, d'autre part, de la disponibilité de ses enseignants.

Un cours de portugais doit regrouper au minimum douze élèves. Le cours de portugais est accessible à tous les élèves, quelles que soient leurs origines et un même cours peut rassembler des élèves venant d'établissements scolaires différents.

8 Dates de début des cours de langue pour l'année scolaire 2011-2012

Pour l'année scolaire 2011-2012, les cours de portugais dispensés par des enseignants LCO débuteront, sauf exception, la semaine du 5 au 9 septembre 2011.

Les éventuelles écoles pour lesquelles les cours ne pourraient débuter dès la rentrée scolaire seront contactées au cours de cette semaine de septembre par la partie portugaise pour les informer de la date de début des cours (qui se fera alors dans ce cas après la mi-octobre 2011).

8 Engagement des parents dans le cadre du cours de portugais

La Communauté française et la partie portugaise souhaitent garantir au mieux le sérieux de l'engagement des parents des élèves dans le cadre du cours de portugais.

C'est pourquoi vous trouverez en annexe de la présente circulaire, outre le formulaire de participation pour les chefs d'établissement, un **formulaire d'inscription élève à l'attention des parents**.

Les formulaires complétés par les parents devront être communiqués ultérieurement par la direction de l'établissement concerné au Service de l'enseignement de l'Ambassade du Portugal.

Participation au programme LCO

Les écoles intéressées par l'un ou par les deux types de cours proposés sont invitées à s'inscrire en complétant le formulaire figurant en annexe (ce formulaire peut également être téléchargé à l'adresse Internet suivante www.adm.cfwb.be).

Le formulaire complété doit parvenir à la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, cellule Éducation interculturelle, 3F333, rue Lavallée 1, 1080 BRUXELLES, ou être envoyé à l'adresse mail suivante : christelle.ladavid@cfwb.be, **pour le mercredi 27 avril 2011 au plus tard.**

Informations complémentaires

Pour toute information complémentaire concernant ce programme, je vous invite à prendre contact avec Patricia POLET ((02 690 83 55 – patricia.polet@cfwb.be) ou avec Christelle LADAVID ((02 690 83 59 – christelle.ladavid@cfwb.be) de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire.

En vous remerciant de votre intérêt.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE

Annexe 1 : formulaire chef d'établissement

Annexe 2 : formulaire inscription élève

**- Partenariat avec le Portugal-
Demande de participation au programme LCO
pour l'année scolaire 2011-2012¹**

Coordonnées de l'établissement

Établissement scolaire : _____
 Chef d'établissement : _____
 Réseau : CF – OS – LSC – LSNC Adresse : _____
 Code postal : _____ Localité : _____ Numéro FASE : _____
 Tél. : _____ Fax : _____ Courriel : _____
 Si différent du siège, implantation concernée : _____

Cours de portugais

Nombre d'élèves, par niveau d'enseignement, susceptibles d'être intéressés par ce cours :

Maternel			Primaire						Secondaire					
M1	M2	M3	P1	P2	P3	P4	P5	P6	Sec 1	Sec 2	Sec 3	Sec 4	Sec 5	Sec 6

Cours d'ouverture aux cultures

Titulaires intéressés par ce cours (classes potentiellement engagées) :

Niveau d'ens.	Nombre de titulaires	Nom et prénom de ces titulaires
M 1		
M 2		
M 3		
P 1		
P 2		
P 3		
P 4		
P 5		
P 6		
Sec 1		
Sec 2		
Sec 3		
Sec 4		
Sec 5		
Sec 6		

Date et signature de la Direction de l'établissement :

¹ Le présent formulaire complété doit être envoyé **pour le 27 avril 2011 au plus tard** à l'attention de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire - Cellule Éducation interculturelle, Rue Adolphe Lavallée, 1 – 3F333 à 1080 Bruxelles.



PROGRAMME LCO¹ :
INSCRIPTION AU COURS DE PORTUGAIS
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012

Je soussigné(e) :

Nom et prénom du père/mère ou du tuteur: _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Localité : _____
Téléphone ou GSM du père/mère ou du tuteur : _____

DEMANDE QUE :

Nom et prénom de l'élève : _____
Age : _____
Établissement scolaire : _____
Classe : _____

soit inscrit au cours de portugais et je m'engage à ce qu'il/elle fréquente
régulièrement le cours pendant toute l'année scolaire.

Niveau de langue choisi² :

- Niveau débutant (une séance par semaine) - pré-escolar e/ou 1º ciclo do ensino básico
- Niveau intermédiaire (une séance par semaine) - 2º e 3º ciclos do ensino básico
- Niveau terminal (une séance par semaine) - ensino secundário- 10º, 11º e 12º ano

Signature du père/mère ou du tuteur :

¹ www.enseignement.be/lco

² Biffez les mentions inutiles.